AVANT-PROPOS:

LES SCIENCES DU GOUVERNEMENT EN FRANCE ET AU CHILI: PRATIQUES, USAGES, DISPOSITIFS

Yves DÉLOYE, Olivier IHL et Alfredo JOIGNANT

Depuis une dizaine d'années, un véritable intérêt, prenant parfois la forme de l'engouement, entoure l'étude des rapports entre activité scientifique, administration et politique. Un courant de préoccupations qu'il est malaisé de rattacher à une théorie unique ou à une discipline en particulier. Sciences de l'État, gouvernement par les instruments, sciences camérales, circulation des savoirs : certes, on pourrait être tenté de réduire ces recherches à des variantes plus ou moins constituées du phénomène bien connu de l'expertise, avec son « influence » toujours surestimée sur des modes de gouvernement présentés, eux, comme de plus en plus rationnels 1. Ce serait une erreur. D'abord, parce qu'est moins, dans ce cas, le recours à des compétences que la diffusion de revendications scientifiques inscrite au cœur même du développement des politiques publiques². Dans le champ du policy making, il y a bien longtemps que la logique de l'aide à la décision a perdu toute vertu explicative. Comme si les savants étaient sollicités, qu'ils étaient mobilisés par des décideurs dont les « affaires » se heurteraient à des verrous ou des « questions » hors de leur portée, avec la forme rituelle d'une mission diligentée, d'une production de connaissance et d'un rapport consignant par écrit les « solutions » apportées aux « problèmes »

DOI: 10.3917/ripc.193.0007

^{1.} TREPOS J.-Y., La sociologie de l'expertise, Paris, PUF, 1996; BESSY C., CHATEAURAYNAUD F., Experts et faussaires. Pour une sociologie de la perception, Paris, Métailié, 1995; COLLINS H., EVANS R., « The Third Wave of Science Studies: Studies of Expertise and Experience », in Social Studies of Science, vol. 2, n° 32, 2002, p. 235-296; LASCOUMES, P., « L'expertise, de la recherche d'une action rationnelle à la démocratisation des connaissances et des choix », Revue française d'administration publique, n° 103, 2002, p. 369-377; NOWOTNY H., « Transgressive Competence. The Narrative of Expertise », in European Journal of Social Theory, vol.3, n° 1, 2000, p. 5-21; TURNER, S., « What is the Problem with Experts? », in Social Studies of Science, vol.31, n° 1, 2001, p. 123-149.

^{2.} IHL O., KALUSZYNSKI M., POLLET G. (dir.), Les sciences de gouvernement, Paris, Économica, 2003. Et plus généralement les travaux de DOBBIN F., SIMMONS B., GARRETT G., « The Global Diffusion of Public Policies : Social Construction, Coercion, Competition, or Learning? », in Annual Review of Sociology, n° 33, 2007, p. 449-472, et CAMPBELL J., « Ideas, Politics, and Public Policy », in Annual Review of Sociology, n° 28, 2002, p. 21-38.

rencontrés... Ensuite, parce que comprendre les liens entre revendication de scientificité, bureaucratie et action politique oblige à dépasser le cadre psychologisant d'une certaine philosophie des sciences, avec ses figures héroïsées par la pensée d'État³. Il faut aussi renoncer à toute lecture en termes de développement politique, une démarche trop longtemps privilégiée par l'approche de politique comparée⁴. Le risque serait trop grand de reconduire une histoire catéchistique, par exemple en se confiant à la célébration de l'invention et du mérite⁵. Ce serait faire oublier les dynamiques sociales qui trament les forma mentis au cœur de ces catégories d'action publique. Faire oublier aussi les moments propices aux redéfinitions des hiérarchies et divisions du travail propres aux dispositifs d'encadrement bureaucratique. Dynamiques sociales, contextes politico-administratifs, moments propices : voilà précisément ce que l'analyse de science politique tente de ressaisir en combinant récits diachroniques et études comparatives. Ce dossier veut en faire à nouveau la démonstration en s'appuyant sur une sociologie historique des sciences de gouvernement.

Comment ne pas en faire le constat? La manière dont la conduite de l'action gouvernementale est devenue objet de science, en Europe, en Asie, en Amérique du Nord ou en Amérique latine, tient pour beaucoup à une académisation de la puissance. Les travaux d'Éric Brian, de Morgane Labbe ou de Lars Behrisch le font comprendre. Les attendus au travers desquels le dénombrement a, par exemple, acquis sa légitimité en matière administrative tiennent tout à la fois au rôle que tient la production des savoirs statistiques en Europe depuis la fin du XVIII^e siècle et aux conditions dans lesquelles la circulation, sinon la comparabilité, de ces savoirs s'est réalisée. Ce qui suppose d'interroger les types de division du travail qui, dans l'espace des bureaux et des organigrammes administratifs, résultent de la diffusion des savoirs statistiques. Et de ne pas en rester à la juxtaposition d'exemples nationaux ou de périodes historiques : ce sont bien les processus de diffusion et d'institutionnalisation qui offrent le plus de pertinence pour saisir comment se construisent les ingénieries de gouvernement.

Autre exemple : de nombreux auteurs, dans le sillage de La société du risque d'Ulrich Beck en 1986⁶, ont annoncé l'avènement de sciences du « risk management ». Alors que les sociétés ont à faire face à un usage

^{3.} Voir NAPOLI P., « Le discours de la police et de l'arithmétique politique (XVI^e-XVIII^e siècles) », in CAILLE A., LAZZERI C., SENELLART M., *Histoire raisonnée de la philosophie morale et politique*, Paris, La Découverte, 2001, p. 281-292.

^{4.} La critique ancienne de Bertrand Badie reste précieuse : BADIE B., *Le développement politique*, Paris, Économica, 1988 (1^{re} édition 1978).

^{5.} Pour une critique de cette approche, DEAN M., Governmentality. Power and Rule in Modern Society, Londres, Sage, 1999.

^{6.} BECK U., *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, Paris, Éditions Aubier, 2001 (édition originale : *Risikogesellschaft*, Francfort, Suhrkamp Verlag, 1986).

extensif des technologies au cœur de leur système de production, de nouveaux risques se développent auxquels sont opposés des savoirs et dispositifs spécifiques pour les canaliser. Du coup, les revues académiques ou les travaux collectifs tournés vers l'étude des risques en vue de leur maîtrise se multiplient. Et une concurrence entre disciplines savantes se généralise : les sciences sociales luttent, par exemple, pour se faire une place au côté de savoirs d'emblée plus reconnus comme la toxicologie, les sciences pour l'ingénieur ou l'épidémiologie. À l'intérieur même de l'espace des sciences sociales, des rivalités s'aiguisent, des controverses se nouent, des compétitions s'engagent. C'est particulièrement le cas entre les approches relevant des Sciences and Technology Studies ou de la sociologie des mouvements sociaux, de la sociologie de l'action publique ou de la sociologie pragmatique, de l'histoire, de l'anthropologie ou du droit. L'objectif est donc de contribuer à une analyse de cet ensemble de débats, de concepts et de dynamiques indissociablement scientifiques, administratifs et politiques. Il s'agit, pour nous, de caractériser cette nouvelle forme de gouvernement, de la contextualiser dans le mouvement actuel de réforme accélérée des États Providence.

La sémantique peut s'avérer éclairante. Le mot gouvernement (qui vient de gubernatio : la conduite d'un navire, d'où dérive gubernator, celui qui tient le gouvernail) est accolé de nos jours à une sorte de gubernator civitatis. Ministre, chef d'État, Kanzler, prime minister, directeur de service, civil officer, sont tenaillés par un rêve lancinant : gouverner du rivage, piloter sans quitter la terre (gubernare e terra). Ce gouvernement à distance s'exerce et se légitime par un travail spécifique : la mobilisation de savoirs spécialisés. Ce sont ces savoirs sur lesquels Max Weber avait jadis attiré l'attention : « L'administration bureaucratique signifie la domination en vertu du savoir : c'est son caractère fondamental spécifiquement rationnel. Par-delà l'énorme position de puissance que détermine le savoir spécialisé, la bureaucratie (ou le détenteur du pouvoir se servant de celle-ci) a tendance à accroître davantage encore sa puissance par le savoir du service : les connaissances de fait acquises ou « issues des dossiers » dans le cours du service. Le concept, concept spécifiquement bureaucratique, du « secret de la fonction » – plus ou moins comparable, dans ses rapports avec le savoir spécialisé, au secret de l'activité commerciale au regard du secret de l'activité technique – provient de cette aspiration à la puissance » 8.

^{7.} GILBERT C. (dir.), Risques collectifs et situations de crise. Apports de la recherche en sciences humaines et sociales, Paris, L'Harmattan, 2002 et BORRAZ O., Les politiques du risque, Paris, Presses de Sciences Po, 2008

^{8.} WEBER M., « La domination légale à direction administrative bureaucratique », dans Économie et Société, Paris, Plon, 1971, (publication originale et posthume, 1921).

On comprendra mieux dès lors le parti pris des auteurs qui participent à ce dossier. Il consiste à se centrer sur les formes et usages de la scientificité comme procédure de validation des outils et connaissances au cœur des actions d'État. Cette série d'enquêtes empiriques et de bilans critiques veut principalement attirer l'attention sur les processus de spécialisation et de professionnalisation des savoirs qui, dans et par l'État, viennent légitimer le gouvernement des hommes. Appuyée sur la comparaison de deux trajectoires étatiques historiques au destin fort contrasté : au Chili et en France, elle s'efforce de saisir les mises en scène, mais aussi les relations sociales qui ont pu fonder la prétention à l'objectivité bureaucratique aux XIXe et XX^e siècles. France, Chili: deux visages de l'État radicalement opposés, deux modèles de régulation et trajectoires de « nation building » que ce dossier veut mettre en contrepoint pour saisir, par un rapprochement inspiré de la méthode des variations concomitantes, certaines polarités du processus de rationalisation des interventions publiques. Si au sein de ces systèmes politiques, des savoirs (spécialisés et de service) ont été érigés en « sciences de gouvernement », c'est à partir de mécanismes, d'échanges et de rapports de force qui permettent d'expérimenter les acquis de la sociologie historique comparée⁹. Pour certains, c'est même là l'occasion de reprendre à nouveaux frais la thématique foucaldienne des liens entre savoir et pouvoir. C'est pourquoi trois axes structurent le plan d'analyse de ce dossier thématique que la a accepté d'accueillir.

Le premier a trait à l'étude, dans chacun de ces pays, de la circulation des théories, concepts, paradigmes que des réseaux d'acteurs constituent et importent pour en faire des opérateurs de la raison d'État. Il sera question aussi bien d'agents physiques que de dispositifs collectifs (agences, bureaux d'études, publications scientifiques, congrès...), tous engagés dans la construction de militantismes scientifiques.

Le deuxième axe porte sur l'analyse des opérations de traduction, de recodage et d'implémentation qui permettent de passer d'un univers savant à un univers politique et étatique. Afin d'illustrer ce second axe, il importe de s'attarder sur la manière dont une question théorique (en l'occurrence l'analyse de la « transitologie ») se transforme en une question pratique : alors que ce courant de recherches s'intéresse théoriquement aux « conditions sous lesquelles les régimes [politiques] sont susceptibles de devenir vulnérables aux défis posés par des groupes politiques rivaux », cet intérêt devient à la fois normatif et pratique au moment de déterminer « la probabi-

^{9.} On songe ici notamment à ERTMAN T., *Birth of the Leviathan. Building States and Regimes in Medevial and Early Modern Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, 1997. Prolongeant les travaux anciens d'un Perry Anderson ou d'un Charles Tilly, l'auteur montre que le développement de l'État dans la partie orientale de l'Europe, parce que plus tardive que dans sa partie occidentale, va s'appuyer sur l'importation de savoirs et de techniques administratives élaborées ailleurs.

lité que le régime politique en place (incumbent) dans un pays X s'écroule » 10. Dans cet enrôlement bureaucratique, se joue en fait toute une série de recombinaisons notionnelles et analytiques sans lesquelles les inventions académiques n'auraient pu s'intégrer pleinement à l'action publique. Il faut le souligner : l'explication de l'efficacité des idées et des paradigmes ne réside pas tant dans leurs caractéristiques intrinsèques que dans leur fonction de feuilles de route, celle dont profitent les policy makers qui les servent et s'en servent. Preuve que « les paradigmes, loin d'être purement cognitifs, sont normatifs et programmatiques de manière inhérente » 11. Si la littérature tend à privilégier les paradigmes économiques comme des exemples rendus évidents par leur capacité à circuler entre différents espaces (laboratoires universitaires, départements d'études des grandes banques multilatérales, cabinets ministériels, presse plus ou moins spécialisée...), les opérations de traduction et de transferts de connaissances dépassent de loin le cas de la science économique. Ces transferts « reconditionnent » donc les régimes de scientificité engagés par les sciences sociales. C'est à commencer à comprendre par quels moyens que seront consacrées ces études.

Enfin – troisième axe – une attention particulière sera accordée à la fécondation croisée entre des catégories nées dans certains laboratoires de sciences sociales et les outils de l'action publique. On pense immédiatement à des folks-concepts tels que « capital social », « patriotisme constitutionnel », « benchmarking », « économie de la connaissance », « gouvernance », etc. Or, certaines de ces catégories ou techniques – il faut le relever – sont moins connues. Elles participent pourtant de la constitution de puissantes ingénieries de gouvernement. Après avoir été portées par des réseaux associatifs et militants, elles servent, en particulier, de ressources ou de leviers de légitimation. C'est à certaines de ces catégories méconnues que sont consacrées les enquêtes proposées par ce dossier thématique.

L'analyse des sciences de gouvernement propose, selon nous, un schéma stimulant dans une perspective d'analyse comparée dans le temps et dans l'espace : en se fondant sur le double mouvement des militantismes scientifiques et des habilitations bureaucratiques, des ingénieries d'État et des académismes de la puissance, elle invite à observer avec attention le jeu des transactions et conversions qui construisent le rapport des disciplines de l'esprit aux contraintes de l'action. Du monde savant au monde bureaucratique.

C'est ainsi qu'Yves Déloye, dans son article consacré à « la construction politique d'une "science électorale" en France sous la IIIe République », analyse la naissance d'une science du gouvernement. Trop souvent perçue à

^{10.} DRUCKMAN D., « The Social Scientist as Consultant », in American Behavioral Scientist, vol. 43, août 2000, p. 1565-1577, p. 1568.

^{11.} BELAND D., « Ideas and Social Policy : An Institutionalist Perspective », in *Social Policy and Administration*, vol. 39, n° 1, février 2005, p. 1-18, p. 8.

travers une dimension « pragmatique », l'émergence d'une telle science est contemporaine de l'universalisation du suffrage politique au milieu du XIXe siècle et, plus encore, du ralliement progressif des forces politiques conservatrices, notamment catholiques, à ce mode de dévolution du pouvoir. L'auteur s'attache ainsi à analyser les réseaux d'échanges savants qui ont contribué aussi bien en dehors que dans l'arène parlementaire à forger ce savoir à prétention scientifique qui contribua à donner une orientation aristocratique à la démocratie représentative, à relever aussi les emprunts faits à d'autres expériences politiques, comme celle, par exemple, de la Belgique où nombre de technologies électorales conservatrices ont été expérimentées au XIXe siècle.

Pour étudier plus avant la production de ces outils conceptuels, Bérengère Marquès-Pereira, dans sa contribution « Savoir et système de genre au Chili: une connaissance à vocation politique et pragmatique dans un contexte de démocratisation », s'attache, à la façon dont, depuis le passage à la démocratie, les pays latino-américains, le Chili en particulier, ont connu une politisation de la catégorie académique de genre. Une manière d'éclairer ce qui se joue dans l'action propre d'un groupe de « scholars » lorsque, sous couvert de connaissances plus objectives, il suscite et accrédite de nouvelles actions publiques 12. Observons-le : tant au niveau des agences étatiques consacrées aux droits des femmes qu'au niveau des groupes féministes qui se sont professionnalisés et institutionnalisés en prenant de nouvelles formes organisationnelles (ONG, centres d'études et de formation), on assiste à la transformation d'un féminisme de nature protestataire en un féminisme centré sur la négociation avec l'État. La notion de genre, issue de la production de savoirs à la fois militants et académiques, n'a pas été simplement importée en Amérique latine. Elle y a aussi connu un glissement de sens notable, cela à travers l'exercice des trois modalités majeures de l'exercice de la responsabilité publique : une analyse savante des formes prises par l'exclusion des femmes de l'espace public et les limites de leur inclusion, la participation à l'élaboration de la normativité sociale, notamment à travers l'advocacy dans les forums internationaux, le lobbying et le monitoring auprès des gouvernements. Une vigilance à l'égard des appareils de l'État s'ancre dans une pratique de contrôle et de suivi des engagements pris, par exemple lors de la ratification de la CEDAW (Convention on Elimination of Discriminations Against Women, adoptée en 1979 par l'Assemblée générale des Nations Unies).

^{12.} Pour une illustration de ce type d'enquête qui relève pleinement de la sociologie historique comparée, voir l'ouvrage de WEIR M., ORLOFF A. et SKOCPOL T. (dir.), *The Politics of Social Policy in the United States*, Princeton, Princeton University Press, 1998. Voir aussi SKOCPOL T. et RUESCHEMEYER D., *States, Social Knowledge and the Origins of Modern Social Politics*, New York, Russell Sage Foundation, Princeton, Princeton University Press, 1996.

Ces ensembles de connaissances objectivantes sont généralement portés par des outsiders. Ils se définissent par une configuration spécifique : celle de rivalités mi-académiques mi-politiques pour imposer un registre de scientificité conforme aux attentes de chaque moment matriciel. Élisa Chelle le démontre dans son article intitulé : « Un militantisme réformateur : les manuels du nouveau management public ». Ce que l'on a coutume d'appeler « nouveau management public » correspond à un ensemble de savoirs et de savoir-faire caractéristiques du secteur entrepreneurial. Performance, évaluations, objectifs : c'est tout un univers managérial qui vient transformer les pratiques au sein de l'État. Toutefois, du managérialisme au management, une idée perdure : celle de gouverner les corps et les esprits, celle de produire une nouvelle légitimité. L'objectif de cet article est ainsi de mettre en lumière les supports de diffusion, sinon de mobilisation, qui informent les « managers d'État ». Les manuels de gestion publique ? Ils donnent crédit, voire scientificité, à la managérialisation étatique. Aussi est-ce la construction savante de cette nécessité qui est ici analysée. Quels sont ses registres d'emploi? Qui sont ses auteurs? Qui les finance et les publie? C'est en répondant à ces questions qu'on peut analyser un tel travail de formation et de formulation non pas comme une « révolution bureaucratique », mais bien comme l'exercice d'un type renouvelé de pouvoir, celui d'un new public management devenu science de gouvernement.

Reconstituer le rôle de ces entrepreneurs de scientificité revient, on l'aura compris, à étudier l'entrée en jeu de savoirs dont participent directement les dispositifs qui, de nos jours, encadrent le monde social. Plus exactement : de suivre leur métamorphose en ingénierie d'État, de comprendre les controverses qui les accompagnent, les contestations dont ils sont l'objet, les relèves générationnelles qui les consacrent. Olivier Ihl, dans son article « Objectividad de Estado. Sur la science de gouvernement des Chicago Boys dans le Chili de Pinochet », s'en fait l'écho. Il tente à son tour de circonscrire les formes et enjeux de la circulation internationale de certains modèles scientifiques en revenant sur la littérature scientifique consacrée à l'aventure des Chicago Boys dans le Chili autoritaire de Pinochet. Faut-il le rappeler? La puissance dictatoriale chilienne ne fut pas que militaire. Elle fut aussi économique. Ses « élites scientifiques », formées à l'Université de Chicago, formèrent de véritables bastions d'un nouveau militantisme savant. Les Chicago Boys, menés par Milton Friedman, donnèrent légitimité et objectivité à la doctrine économique d'Augusto Pinochet. Comment ses savoirs spécialisés ont-ils été enrôlés par l'État? Comment cette prétendue science économique s'est-elle constituée en dispositif de gouvernement? Il importe, là encore, pour répondre à ces questions de dégager leurs modes de diffusion (logique d'accréditation), leurs procédures de consécration (logique de certification) ainsi que les mobilisations de soutien ou de défiance dont ils purent faire l'objet (logique de légitimation).

Cette dimension fait découvrir une dynamique plus large se déployant sur deux versants étroitement liés. Le premier relève de ce que l'on pourrait désigner par l'appellation générale de scientifisation du politique : par quoi il faut entendre non seulement l'encadrement de l'univers politique par les considérants d'un savoir à prétention scientifique (comme ensemble de règles structurant de l'extérieur le jeu politique), mais aussi, et surtout la place croissante des filières de recrutement académique dans les appareils d'État. Le second concerne, de façon symétrique, le phénomène de politisation des savoirs académiques : on peut l'observer à travers la pénétration dans cet univers de catégories de perception du jeu politique luimême (notamment les catégories partisanes de positionnement sur l'échiquier gauche/droite). Ce n'est pas un hasard si l'influence de la science économique et, plus encore, des économistes est devenue un objet de prédilection des sciences sociales ¹³. Cela est probablement redevable à la valeur symbolique prise par la mathématisation de certains champs scientifiques, mais aussi à la promesse politique de prévoir et maîtriser les effets des politiques publiques, en semblant les rationaliser 14.

C'est justement à l'analyse de l'intégration politique des économistes, et dans leur sillage d'autres professionnels des sciences sociales que s'attelle la littérature anglo-saxonne consacrée aux « technopols », mot étrange qui sert à désigner un groupe d'agents différent de la technocratie. Où réside la différence ? Alors que la « technocratie » peut être définie comme une forme de « domination administrative et politique d'une société par une élite étatique et des institutions alliées qui cherche à imposer un paradigme de politique unique et exclusif fondé dans l'application de techniques instrumentalement rationnelles » 15, les « technopols » constituent un groupe formé par des individus qui, non seulement jouent de lettres de noblesse intellectuelle acquises dans des universités prestigieuses (notamment aux États-Unis en économie, science politique ou sociologie), mais qui, en outre, se servent d'expériences de conseillers des princes pour être nommés à des postes ministériels.

^{13.} Pour une archéologie de ce processus, voir LABORIER P., « La 'bonne police'. Sciences camérales et pouvoir absolutiste dans les États allemands », in *Politix*, vol. 12, n° 48, 1999, p. 7-35. Voir aussi plus récemment LABORIER P. et al., *Les sciences camérales. Activités pratiques et histoire des dispositifs publics*, Paris, PUF-CURAPP, 2011.

^{14.} C'est avec raison qu'Yves Dézalay et Bryant Garth ont pu constater les différences entre pays quant aux diverses formes d'hégémonie des économistes, explicables par les singularités des histoires nationales et de la construction des États, la solidité de certaines professions (par exemple les juristes) face à l'assaut des économistes, ou encore les connexions entre ceux-ci et leurs pairs nord-américains qui cultivent une approche mathématisée (DÉZALAY Y., GARTH B., La mondialisation des guerres de palais. La restructuration du pouvoir d'État en Amérique latine, entre notables du droit et « Chicago Boys », Paris, Seuil, 2002) ; et des mêmes auteurs, « Les usages nationaux d'une science 'globale' : la diffusion de nouveaux paradigmes économiques comme stratégie hégémonique et enjeu domestique dans les champs nationaux de reproduction des élites d'État », in Sociologie du travail, n° 48, 2006, p. 308-329.

^{15.} CENTENO M., « The New Leviathan : The Dynamics and Limits of Democracy », in *Theory and Society*, vol. 22, 1993, p. 314.

La contribution d'Alfredo Joignant, « La raison d'État. Usages politiques du savoir et gouvernement "scientifique" des technopols au Chili, 1990-1994 » le souligne grâce à un matériau d'enquête original. Après la fin du régime militaire au Chili, les « rapports réservés » qui étaient adressés aux présidents de la République, ainsi qu'à un petit groupe de ministres, secrétaires d'État et « conseillers du prince » entre 1990 et 2005 rendent compte des conditions d'enrôlement des savoirs propres aux sciences sociales. Complets pour la période 1990-1994, plus fragmentaires pour les années qui suivent, ces notes furent rédigées par des sociologues et politistes œuvrant comme conseillers et se positionnant comme futurs responsables politiques. On y voit très bien les usages gouvernementaux de la transitologie, du rational choice et de la politique comparée, des cadres d'analyse retraduits ici à des fins pratiques et partisanes. Une littérature abondante (chaque rapport, dont la périodicité est hebdomadaire, fait entre 5 et 10 pages) qui s'étend sur quatre ans (soit la durée totale du mandat du président Aylwin entre 1990 et 1994) et qui révèle le rôle des « technopols » : ces politologues et économistes qui, dès le début des années 1990, ont excipé d'un rapport de familiarité avec les courants dominants des sciences sociales pour un usage personnel et politique. Avec pour conséquence que dans ce pays, la science économique est devenue la boussole quasi-unique pour s'orienter dans les méandres du sous-développement, de la pauvreté et des inégalités sociales.

Si la Science habilite les instruments de connaissance et d'action par lesquels se font puis se défont les modèles d'action gouvernementale 16, c'est en raison des mises en scène de l'objectivité qui entourent les pratiques du gouvernement de la Cité. Ces mises en scène, à la fois pratiques et anonymes, se déploient à travers tout un ensemble d'instruments, de rituels, mais aussi d'outils de classement, de mesure et d'enquête 17. Avancer dans cette direction, c'est nécessairement s'intéresser aux conditions d'élaboration et de certification de savoirs qui ont avant tout un contenu pratique : celui d'améliorer les techniques et objets de l'action gouvernementale. Pour cela, il est apparu indispensable d'introduire un regard processuel et circulatoire, notamment pour mieux appréhender les conditions d'avènement des pratiques d'intervention publique en France et au Chili. Il s'agit, en l'espèce, d'un souci clairement constructiviste portant sur des catégories, des savoirs et des dispositifs qui conduisent au développement des

^{16.} Voir récemment DIMIER V., Le gouvernement des colonies, regards croisés franco-britanniques, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2004 ; SINGARAVELOU P., Professer l'Empire. Les « sciences coloniales » en France sous la III^e République, Paris, Publications de la Sorbonne, 2011 et SIBEUD E., Une science impériale pour l'Afrique ? La construction des savoirs africanistes en France 1878-1930, Paris, Éditions de l'EHESS, 2002.

^{17.} Pour renouer avec les premières mises en scène de cette science d'apparat, voir PERROT J.-C., *Une histoire intellectuelle de l'économie politique*, Paris, Éditions de l'EHESS, 1992, notamment le chapitre : « Les économistes, les philosophes et la population », p. 143-192.

sciences de gouvernement 18. Un deuxième trait caractérise ces enquêtes : la volonté de généraliser le recours aux différentes échelles du comparatisme. En premier lieu, d'ouvrir les travaux à la comparaison historique, trop peu développée en France encore en science politique. De suivre donc dans le temps les conditions au travers desquelles émergent des revendications scientifiques comparables comme les enrôlements administratifs auxquels elles donnent lieu 19. En second lieu, il s'agit de comparer des pratiques de régulation elles-mêmes : entre sociétés nationales, cadres institutionnels, voire scènes locales. Cette comparaison vaut enfin entre différentes échelles d'action : locales et nationales, mais aussi nationales et régionales, avec le rôle de l'Union européenne, voire internationales, avec l'influence de grandes organisations (Banque mondiale, FMI...). Autre question essentielle : l'incidence des réseaux de politiques publiques dans l'institutionnalisation des rapports entre savants et administrateurs, militants et personnels politiques. Comment les formes de scientificité sont instrumentalisées, par les savants comme par les administrateurs? Comment la science devient une catégorie parmi d'autres du travail de mise en forme des problèmes publics ? 20 À quel degré et sous quelles contraintes ?

Enfin, une grande attention a été accordée dans ces travaux aux supports matériels (équipements, dispositifs) et immatériels (connaissances, théories, cadrages...) déployés au cœur de ces ingénieries de gouvernement. L'analyse de la matérialité des techniques ou des capacités cognitives incorporées dans les dispositifs d'action publique ouvre de stimulantes perspectives, on le sait, pour comprendre ce qui s'y joue politiquement et socialement. Le développement contemporain des outils de modélisation ou de simulation, des instruments de visualisation ou de schématisation est tout sauf anecdotique ²¹. Il renvoie à un niveau ordinaire de l'action publique qui s'avère instructif quant à ce qui constitue la publicisation de la science mise en action. Elle fait notamment voir de plus près les configurations changeantes de la médiatisation et de

^{18.} Sur cette orientation, voir JASANOFF S., *Designs on Nature. Science and Democracy in Europe and the United States*, Princeton, Princeton University Press, 2005.

^{19.} Sur cette approche dérivée de la théorie sociologique du cadrage : HILGARTNER S., Science on Stage. Expert Advice as Public Drama, Stanford, Stanford University Press, 2000.

^{20.} Dans une littérature aujourd'hui fournie, voir PAYRE R., *Une science communale? Réseaux réformateurs et municipalité providence*, Paris, CNRS Éditions, 2007 ou encore DAHAN A., PESTRE D. (dir.), *Les sciences pour la guerre (1940-1960)*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2004.

^{21.} Ce n'est pas un hasard si les transformations de l'économie qui ont été provoquées par la Seconde Guerre mondiale permirent l'invention d'« outils économiques majeurs », comme par exemple « l'analyse *input-output* de Leontief, la programmation linéaire, la théorie des jeux de von Neuman, les systèmes de comptabilité nationale » (STEINER P., « The Sociology of Economic Knowledge », in *European Journal of Social Theory*, vol. 4, n° 4, 2001, p. 443-458, p. 455, note 11), au sens où ces instruments se trouvèrent à l'origine d'une nouvelle pensée économique, et dans son sillage, d'une nouvelle génération d'économistes rompus à la mathématisation et la modélisation qui ont tant influencé le paysage gouvernemental des pays périphériques. Ceci oblige à prendre donc très au sérieux la question relative au rôle des idées dans la fabrication de politiques publiques, et partant à leurs modes de production, diffusion et circulation.

la mise en pratique des sciences de gouvernement. Avec leurs concurrences, mais aussi leurs résistances et leurs routines.

On le constate : la sociologie historique des sciences de gouvernement ne peut plus être appréhendée comme la « science du gouvernement » chère au XIX^e siècle. Assimilée à l'économie politique, cette dernière était entrevue comme se proposant, ou devant se proposer, « pour but le bonheur des hommes réunis en société », comme cherchant « les moyens de leur assurer la plus haute félicité qui soit compatible avec leur nature », soucieuse de trouver en même temps les moyens « de faire participer le plus grand nombre possible d'individus à cette félicité » ²². Les rapports entre les sciences et le gouvernement des hommes et des territoires sont ordonnés de nos jours à des considérations plus prosaïques. Ils renvoient à un régime de « gouvernementalité » au travers duquel les interventions d'État modèlent nos conduites, pour le meilleur comme pour le pire. C'est pourquoi en ressaisir les fondements et les enjeux n'est pas si étranger à la félicité dont parlait Sismondi. Une félicité délibérative dont le jugement et la raison forment les attendus indépassables. Sans elle, la pratique de l'activité scientifique ne serait plus tout à fait la même.

^{22.} J.-C.-L. Simonde de Sismondi, Nouveaux principes d'économie politique ou De la richesse dans ses rapports avec la population, cité in Entrée « Économie politique », in ARTAUD DE MONTOR A.-F. (dir.), Encyclopédie des gens du monde, répertoire universel des sciences, des lettres et des arts, avec des notices sur les principales familles historiques et sur les personnages célèbres, morts et vivants, par une société de savants, de littérateurs et d'artistes, français et étrangers, Paris, Treuttel et Würtz, 1833-1844, t. 9, p. 110.